



**le cfp arts vous
ouvre ses portes
→ SA 21 janvier 2023
de 10 h à 18 h**

**et vous souhaite
la bienvenue**



maturité professionnelle

arts visuels et arts appliqués



MP Arts

**Maturité professionnelle
arts visuels
et arts appliqués**

Après le CFC (MP 2)

1 an plein-temps

2 ans mi-temps

→ CEC Nicolas-Bouvier

Rue de Saint-Jean 60

1203 Genève

Conditions d'admission

Sont admis·e·s les élèves qui, en fin de scolarité obligatoire au Cycle d'orientation sont:

- promu du regroupement LS
 - bien promu du regroupement LC:
1. moyenne générale supérieure ou égale à 5,0
et une seule moyenne insuffisante à l'exception
du français et des mathématiques
 2. moyenne des disciplines principales supérieure
ou égale à 4,0

MP Arts

**Maturité professionnelle
arts visuels
et arts appliqués**

Interdisciplinarité

- TIB 1: histoire et mathématiques
- TIB 2: histoire et histoire de l'art
- TIP: français et histoire de l'art
en lien avec les ateliers

Branches fondamentales

- français
- anglais
- allemand ou italien
- mathématiques

Branches spécifiques

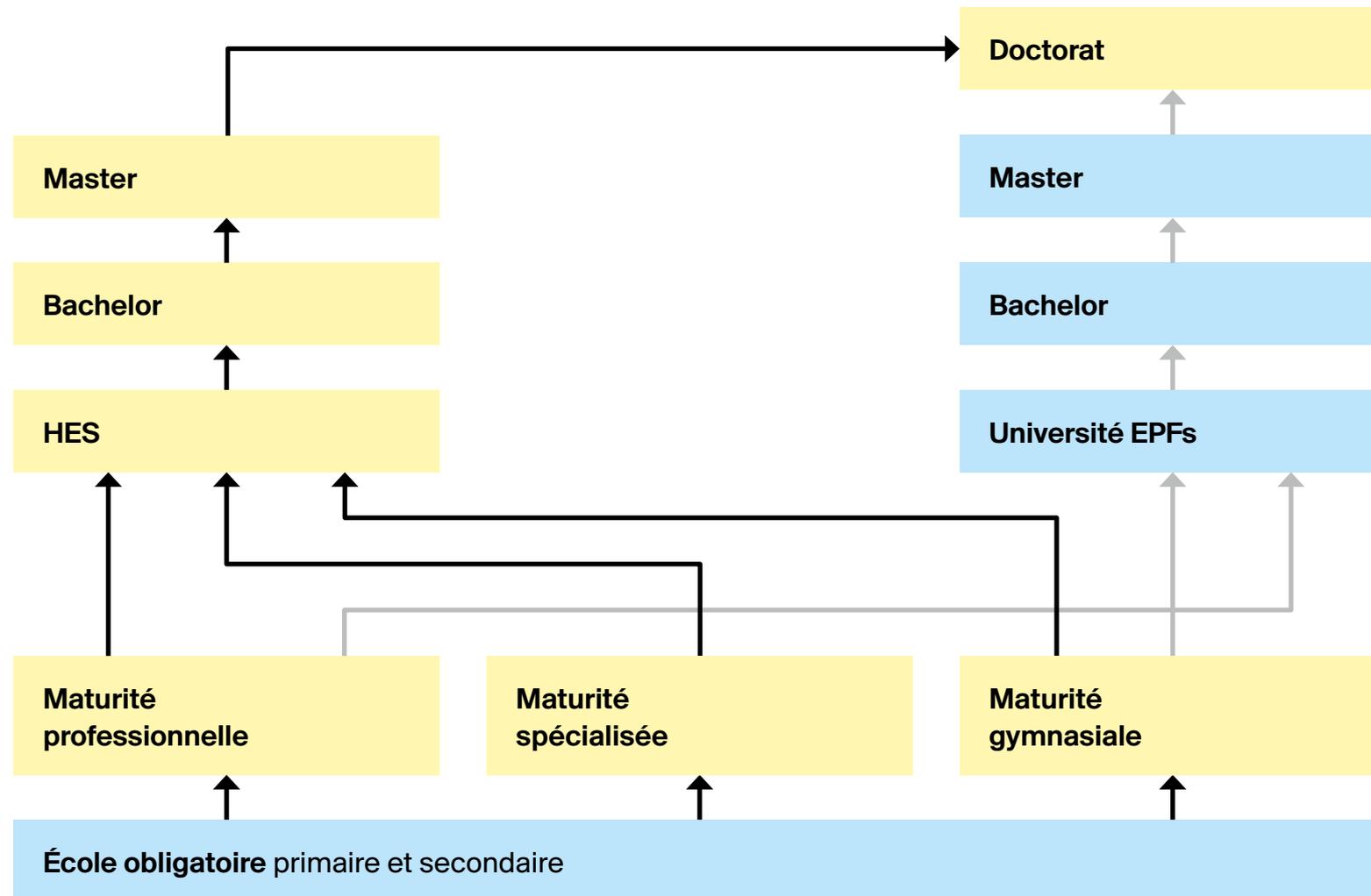
- création - art - culture :
histoire de l'art
+ photographie et / ou vidéo
- information et communication

Branches complémentaires

- histoire et institutions politiques
- technique et environnement

MP Arts

Débouchés



MP Arts

Études
supérieures
(HES)

Débouchés CFC + MP Arts

Bijouterie-joaillerie

→ HEAD

Céramique

→ HEAD / HE-Arc / CEPV

Création de vêtements

→ HEAD / HKB

Danse contemporaine

→ La Manufacture / ZHdK

Dessin en architecture d'intérieur

→ HEAD

Polydesign 3D

→ HEAD / ECAL / CEPV

Graphisme

→ HEAD / ECAL

Interactive media design

→ HEAD / HEIG-VD

Ordonnances professionnelles

→ 2 formations

→ 2 diplômes

Ordonnances sur la Maturité professionnelle fédérale

→ OMP du 24 juin 2009

1. Plan d'Etudes cadre pour la Maturité
2. Professionnelle (PEC MP, 18.12.2012)
3. Plan d'études Romand pour la Maturité
4. professionnelle (PER-MP, 18.09.2014)
5. Plan d'Etudes cantonal
6. (Pec MP, janvier 2015)

Ordonnance professionnelle pour le CFC

CFC + MP Arts

- 2 classes
- 2 maître·sse·s de classe
- 2 carnets

Dotations horaire

→ MP Arts en 4 ans

Bijouterie-joaillerie

Céramique

Dessin en architecture

d'intérieur

Polydesign 3D

Graphisme

Interactive media design

Première année

- mathématiques → 1h
- français / arts & culture → 4h
- histoire → 1h
- anglais → 1h
- allemand ou Italien → 1h
- information / communication → 1h
- arts appliqués, arts & culture
- histoire de l'art
- photographie
- vidéo

+ TIB 1

Dotations horaire

→ MP Arts en 4 ans
Bijouterie-joaillerie
Céramique
Dessin en architecture
d'intérieur
Polydesign 3D
Graphisme
Interactive media design

Deuxième année

- mathématiques → 2 h
- français / arts & culture → 3 h
- histoire → 1 h
- anglais → 1 h
- allemand ou Italien → 2 h
(examens anticipés de maturité
écrit et oral)
- arts appliqués, arts & culture
- histoire de l'art
- photographie
- vidéo

Dotations horaire

→ MP Arts en 4 ans
Bijouterie-joaillerie
Céramique
Dessin en architecture
d'intérieur
Polydesign 3D
Graphisme
Interactive media design

Troisième année

- mathématiques → 2 h
(examen anticipé)
- français / arts & culture → 4 h
histoire → 1 h
- anglais → 2 h
(examens anticipés écrits et oraux)
- arts appliqués, arts & culture
- histoire de l'art
- photographie
- vidéo

- + TIB 2

Dotations horaire

→ MP Arts en 4 ans

Bijouterie-joaillerie

Céramique

Dessin en architecture

d'intérieur

Polydesign 3D

Graphisme

Interactive media design

Quatrième année

- français / arts & culture → 3 h

(examens écrits et oraux)

- histoire → 2 h

- communication → 2 h

(examen écrit)

- technique & environnement → 2 h

+ TIP écrit et oral

travail en atelier → 40 h

Dotations horaire

→ MP Arts en 3 ans

Création de vêtements

Danse contemporaine

Première année

- mathématiques → 1h
 - français / arts & culture → 6h
 - histoire → 1h
 - anglais → 1h
 - allemand ou Italien → 1h
 - information / communication → 1h
 - arts appliqués, arts & culture
 - histoire de l'art
 - photographie
 - vidéo
- + TIB 1

Dotations horaire

→ MP Arts en 3 ans

Création de vêtements

Danse contemporaine

Deuxième année

- mathématiques → 2 h

- français / arts & culture → 5 h

- histoire → 2 h

- anglais → 1 h

- allemand ou Italien → 2 h

(examens anticipés de maturité
écrit et oral)

- arts appliqués, arts & culture

- histoire de l'art

- photographie

- vidéo

+ TIB 2

Dotations horaire

→ MP Arts en 3 ans

Création de vêtements

Danse contemporaine

Troisième année

- mathématiques → 2 h

(examen écrit)

- français / arts & culture → 3 h

(examens écrits et oraux)

- histoire → 1 h

- anglais → 1 h

(examens écrits et oraux)

- communication → 2 h

(examen écrit)

- technique & environnement → 2 h

+ TIP écrit et oral

travail en atelier → 40 h

Interdisciplinarité

TIB

TIB

Travail interdisciplinaire dans les branches

TIB 1

Une approche interdisciplinaire de l'esprit critique

Interdisciplinarité dans les branches mathématiques
et histoire / institutions politiques

→ MP Arts en 3 et 4 ans

TIB 2

De la modernité au post modernisme

Interdisciplinarité dans les branches histoire de l'art
et histoire / institutions politiques

→ MP Arts en 3 ans (fin de la 2^e année)

→ MP Arts en 4 ans (fin de la 3^e année)

Interdisciplinarité

TIP

TIP

Travail interdisciplinaire centré sur un projet

→ Examen de maturité

Objectifs généraux

- Développer la capacité à faire des liens entre les disciplines
- Articuler les connaissances théoriques à la pratique professionnelle

3 étapes

1. La théorie en français et en histoire de l'art:

Préparation et rédaction d'un dossier théorique et analytique

2. La pratique:

Réalisation d'une production artistique en fonction des consignes différenciées des maîtres de métiers

3. La soutenance orale:

La note de l'examen est la moyenne des notes du dossier théorique, de la réalisation pratique et de la soutenance orale.

TIP

Exposition

d'après la pièce de théâtre *L'Éden Cinéma* de Marguerite Duras



Conditions de promotion

→ art. 17 omp
et art. 19 RMAtuPro

Promotion semestrielle

L'élève est admis-e dans le semestre suivant si :

- la moyenne des notes de branches de maturité est de 4,0 au minimum
- pas plus de 2 notes de branches sont insuffisantes
- la somme des écarts entre les notes de branches insuffisantes et la note 4,0 est inférieure ou égale à 2,0
- l'élève qui ne remplit pas ces conditions susmentionnées est promu-e provisoirement = dérogation
- 1 seule dérogation au cours de sa formation
- 3 relevés de notes en MP Arts
(fin novembre, fin janvier et fin juin)
- 3 relevés de notes en CFC
(fin novembre, fin janvier et fin juin)

Contact

Patrick Fuchs

Doyen

patrick.fuchs@edu.ge.ch

**Nous répondons avec plaisir
à vos questions!**